



Conférence des ministres de l'Éducation
des États et gouvernements de la Francophonie

MIN /14-02

NOTE D'ORIENTATIONS DE LA 56^e SESSION MINISTÉRIELLE

Abidjan (Côte d'Ivoire)

Du 8 au 12 juillet 201

Conformément aux quatre priorités énoncées dans leur Déclaration de juillet 2013 sur l'agenda de l'après 2015 et en vue de porter leur voix au XVème Sommet de la Francophonie à Dakar (Sénégal) en novembre 2014 et au Forum mondial sur l'Education de Séoul (Corée du Sud) en mai 2015, les Ministres de l'Éducation de la CONFEMEN entendent porter les orientations suivantes pour la réalisation de l'Éducation Inclusive et de Qualité pour Tous (EIQPT) :

1. PROMOUVOIR DES POLITIQUES TRANSFORMATIONNELLES

Les politiques transformationnelles sont des processus de changement en profondeur qui impliquent des changements de paradigme et des réformes assurant une rupture avec les systèmes éducatifs caractérisés par l'élitisme et le filtrage excessif. Pour réaliser l'**EIQPT**, les politiques transformationnelles centrent les systèmes sur l'impératif et l'urgence d'une éducation de qualité assurant la réussite des apprentissages de base par tous. En conséquence, les politiques transformationnelles doivent se fonder sur l'analyse critique des systèmes existants afin d'identifier et de lever les obstacles à la réussite des apprentissages de base par tous. Elles doivent être soutenues par une forte volonté politique nationale de changement social ainsi que par une mobilisation participative multipartite. Prenant en compte la diversité de la demande, elles doivent promouvoir une offre éducative diversifiée, flexible et intégrée avec une variété d'opportunités d'apprentissage formelles et non-formelles adaptées aux besoins et situations de chacun et de chacune, une approche holistique et intersectorielle de l'EIQPT, de même que l'intégration des nouvelles ressources éducatives tirées de l'innovation sociale, scientifique et technologique.

2. POSER LA QUALITÉ COMME INSÉPARABLE DE L'ÉQUITÉ ET DE L'EFFICACITÉ EXTERNE DANS LE CADRE DE L'EIQPT

Dans la perspective de l'éducation inclusive et de qualité pour tous, la qualité de l'éducation, est inséparable de l'équité (réussite des apprentissages de base par tous) tout comme de la pertinence et de l'efficacité externe (utilité, utilisation, sens et pertinence des apprentissages). Il est nécessaire de mettre en place des dispositifs d'évaluation des apprentissages et des systèmes d'alerte afin de partager, de façon transparente, l'information sur les performances des élèves et des enseignants, ainsi que sur les divers facteurs internes et externes qui les déterminent, pour mieux orienter les politiques, les plans d'action et les projets d'amélioration continue de la qualité et de l'équité de l'éducation. Parmi les piliers de la qualité, il convient de souligner **les stratégies bilingues**, le leadership efficace d'établissement, la gestion adéquate du temps d'apprentissage, le développement professionnel des enseignants, le soutien scolaire; etc.

3. S'APPUYER SUR LA GOUVERNANCE PARTENARIALE DÉCENTRALISÉE POUR MOBILISER UN LARGE ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA QUALITÉ ET DE L'ÉQUITÉ DE L'ÉDUCATION

La gouvernance partenariale décentralisée repose sur un partage des responsabilités entre les acteurs-clés qui sont en capacité réelle d'améliorer la qualité de l'éducation dans les composantes spécifiques qui font consensus dans un milieu donné. La mobilisation des acteurs-clés – les chercheurs, l'État, les bailleurs de fonds, les collectivités locales, les formateurs, les inspecteurs, les enseignants, les parents d'élèves et les élèves, les ONG et le secteur privé – a pour but d'améliorer la qualité de l'éducation au niveau d'une école. La décentralisation et le financement direct doivent accorder une responsabilisation, des compétences et des ressources significatives ainsi que des espaces d'autonomie et de prise d'initiative et de décision aux acteurs de l'école pour pouvoir leur exiger en retour

l'obligation de résultats et la reddition des comptes en toute transparence. Réussir l'autonomisation administrative, financière et pédagogique des établissements et faire émerger un leadership transformationnel à la base tout en renforçant les capacités des acteurs constituent dans cette voie des objectifs essentiels.

4. SITUER L'ÉCOLE, LA CLASSE ET LE MILIEU COMME LIEUX DÉCISIFS D'INVESTISSEMENTS ET D'ACTION OÙ SE DÉROULENT LES CHANGEMENTS POUR L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ

Les stratégies d'amélioration de la qualité tout comme le financement et la gouvernance partenariale décentralisée doivent cibler l'école, la classe et le milieu comme lieux décisifs d'investissements et d'action où se déroulent les changements en direction de la qualité. Ce qui souligne le rôle primordial des acteurs à la base : parents, communautés, élèves, enseignants, directeurs et autres partenaires de l'école. Il convient ici de mettre particulièrement l'accent sur le leadership transformationnel que peut exercer le directeur pour perfectionner l'organisation, le fonctionnement et le climat de l'école avec un impact majeur sur les attitudes (valeurs, opinions, dévouement, engagement), les comportements (fréquentation, ponctualité, recherche de l'excellence dans les performances, etc.) et les relations (confiance, échanges, solidarité, esprit d'équipe. etc.). C'est pourquoi les pratiques de recrutement et de formation des directeurs doivent évoluer. Le directeur doit être recruté à partir d'un profil d'aptitudes valide selon un référentiel de compétences professionnelles répondant aux responsabilités et tâches de gestion et surtout au leadership pédagogique et transformationnel attendus.

5. MOBILISER DES RESSOURCES SUFFISANTES POUR FINANCER L'EQPT

Financer l'éducation de base universelle étendue au premier cycle du secondaire représente un énorme défi, notamment pour les pays qui n'ont pas pu jusqu'ici réaliser l'enseignement primaire universel. Des modifications dans l'allocation inter-et-intra sectorielle des ressources de l'État en faveur de l'EQPT seront nécessaires. Dans cette direction, il faudra accroître de façon substantielle le financement de l'éducation en accordant au secteur entre 6 et 8% du PIB. Au-delà, la mobilisation des efforts des partenaires internes et externes et la recherche de financements innovants seront indispensables pour disposer de ressources additionnelles.

Il s'agira, en plus, de veiller à allouer et utiliser plus efficacement et plus équitablement les ressources, accroître l'efficacité de leur gestion, de mieux les cibler sur l'équité et la qualité de l'éducation et de lutter fermement contre toutes les sources de gaspillage et de corruption pour tirer un meilleur parti des ressources disponibles.

6. ASSURER UNE ÉDUCATION ÉQUITABLE ET DE QUALITÉ ET UN APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE POUR TOUS D'ICI À 2030

« Assurer une éducation équitable et de qualité et un apprentissage tout au long de la vie pour tous d'ici à 2030 » constitue un défi encore plus ardu à relever. Cela suppose une nouvelle vision holistique et intersectorielle de l'apprentissage qui reconnaît, valorise, mobilise et met en synergie toutes les ressources formelles, non-formelles et informelles d'apprentissage de l'État et de la société: aménagements des différents environnements de vie, de travail et de loisirs pour l'apprentissage tout au long de la vie ; passerelles et systèmes d'accréditation pour l'articulation des diverses filières formelles, non-formelles et informelles, y compris l'apprentissage traditionnel ; intégration des nouvelles technologies, possibilités et modalités d'apprentissage (ressources numériques, audio, vidéo...), apprentissage présentiel, apprentissage à distance, apprentissage libre, etc.